

REJOIGNEZ LE 1^{er} RÉSEAU NATIONAL DE JARDINS DE NATURE !

Le programme « Refuges LPO Péri » est l'adaptation réunionnaise de la démarche Refuges LPO. Cette adaptation est co-construite par la SEOR et la LPO sur le territoire de l'île de La Réunion.

La SEOR, en collaboration avec d'autres experts de la biodiversité réunionnaise (CBNM, GCOI, NOI, Micropoda, FormaTerra), a ainsi effectué un travail d'adaptation de la démarche Refuges au contexte local, et anime désormais son déploiement sur le territoire.

Pour le moment, à La Réunion, la démarche Refuges LPO Péri est en cours d'élaboration dans plusieurs sites pilotes (jardins publics et privés, établissements scolaires). Celle-ci sera très prochainement ouverte à tous !



Un projet en collaboration avec des partenaires locaux



CHARTRE DES REFUGES LPO PÉI

En créant un « Refuge LPO Péri », je suis volontaire pour accueillir, protéger et favoriser la nature chez moi. Pour cela, j'exclus la chasse et la pêche de mon terrain et je m'engage à :



Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages



Préserver mon Refuge de toutes les pollutions



Réduire mon impact sur l'environnement

Pour toute demande de création de Refuge LPO Péri dans une commune, une entreprise ou une école, contactez la SEOR !

Elle propose un accompagnement sur mesure : diagnostic écologique, préconisations de gestion, sensibilisation...

INFORMATIONS SEOR

0262 20 46 65 | refuges@seor.fr
www.seor.fr

Avec le soutien financier



Crédit photo : Zoïzo blanc © Yabalax – Conservatoire botanique national de Mascarin © Bruno BAMBA
Conception : www.vanh.fr

J'accueille la nature, je crée mon

Refuge LPO Péri à La Réunion

1^{er} réseau de jardins écologiques de France !



Ter là, nou protèz la natir !

QU'EST QU'UN REFUGE LPO ?

Partout la nature peut se révéler extraordinairement riche et variée. De nombreuses espèces autrefois communes sont néanmoins en fort déclin depuis plusieurs décennies ! Afin de protéger cette nature, la démarche Refuges LPO a vu le jour.

Un Refuge LPO est un terrain (cour, jardin, balcon, espace vert d'entreprise, d'établissement ou de collectivité) sur lequel le propriétaire s'investit en faveur de la préservation de la biodiversité de proximité.

Déployée par la LPO en France hexagonale en 1921, le programme Refuges LPO intègre désormais plus de **45 600 terrains** pour un total de **60 700 hectares** de nature préservée.

Créer un Refuge LPO, c'est mener une action concrète et simple pour aider la nature et participer au quotidien à la protection de la vie sauvage sur son terrain.

C'est aussi respecter l'environnement en adoptant chez soi des gestes éco-citoyens.

15 GESTES À RESPECTER

- 1** Je fais de mon terrain un espace sans chasse et sans pêche pour la biodiversité
- 2** Je n'utilise pas de produits chimiques nocifs pour la faune et la flore
- 3** Je favorise les gîtes naturels et aménage mon jardin pour accueillir la faune sauvage
- 4** Je laisse des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages
- 5** Je plante et préserve des variétés locales d'arbres et d'arbustes
- 6** Je favorise l'accès aux ressources alimentaires naturelles pour la faune sauvage
- 7** Je favorise la circulation de la faune sauvage
- 8** Je limite mon emprise sur le sol vivant
- 9** Je limite les pollutions lumineuses et sonores pour respecter la faune et la flore sauvages
- 10** Je cohabite avec la faune et la flore sauvages du bâti
- 11** Je récupère l'eau et dispose des points d'eau pour la faune
- 12** Je transforme mes déchets organiques en compost
- 13** Je neutralise les pièges potentiels pour la faune au jardin
- 14** Je contribue aux programmes de sciences participatives
- 15** Je deviens ambassadeur de la nature



PLUS D'INFORMATIONS
sur les 15 gestes Refuges LPO Péri

EN CRÉANT UN REFUGE LPO PÉI...



Je protège la nature

J'agis concrètement contre le déclin de la biodiversité de proximité.

J'augmente la surface d'espaces préservés pour accueillir la faune et la flore sauvages et participe à relier entre eux des espaces de nature protégés.



J'accède à tous les conseils adaptés

Je reçois le livret des 15 gestes Refuges LPO Péri (en version numérique ou papier).
Je retrouve les fiches conseils pour appliquer les bons gestes sur mon refuge, et j'accède à des partages et retours d'expériences en ligne.



Je transmets mes connaissances

Je suis un ambassadeur de la nature, j'en parle à mes proches, dans mon quartier, à ma collectivité, je deviens bénévole...



Je m'engage aux côtés de la SEOR et de la LPO

Chaque m² inscrit comme « Refuge LPO Péri » nous aide à faire évoluer les regards et les pratiques, et offre un espace d'accueil plus favorable aux espèces indigènes et endémiques de l'île.



Je participe à la vie du réseau

Je peux contribuer aux enquêtes collectives sur la faune et la flore, saisir mes observations sur www.faune-reunion.fr, et participer aux animations locales, sorties nature, conférences...